

Ilda Figueiredo,  
Députée du PCP au Parlement européen

*11 janvier 2002*

Chères/ers amies/is

Je viens par ce moyen vous rendre compte du bilan final de la campagne de solidarité internationale avec les femmes portugaises accusées de pratique d'avortement clandestin ainsi que du dénouement judiciaire de ce procès.

La sentence prononcée le 18 janvier a acquitté, faute de preuves, 15 des 17 femmes et en a condamné une, qui avait avoué, à une peine de prison remplaçable par amende; l'autre n'a pas été condamnée, la prescription criminelle ayant été vérifiée.

Nous considérons que ce dénouement judiciaire est positif mais nous manifestons notre vive protestation contre la condamnation d'une des femmes.

Tel que les organisations engagées dans ce cas, nous avons souligné, après la sentence, que ce procès met encore plus en évidence le besoin d'approbation d'une loi qui dépénalise l'interruption volontaire de la grossesse.

J'informe que la déclaration internationale de solidarité a été souscrite par 1213 individualités et 68 organisations de 43 pays (la liste finale peut être consultée à <http://www.pcp.pt/actpol/temas/mulheres/solidariedade/frset-declaracao.html>).

A la conférence de presse que j'ai faite le 11/01/2002, j'ai exprimée: "Pour des raisons d'entière justice, nous voulons souligner que la dimension et le succès de cette initiative sont dûs en large mesure pas autant aux démarches et contacts que nous avons directement établis, mais plutôt à l'effort et à l'initiative de maintes et maintes personnalités, de citoyennes et citoyens et d'organisations étrangères qui, avec beaucoup de dynamisme, d'intérêt et de générosité, ont aidé à la circulation internationale de la Déclaration et à l'obtention respective de signatures.

Et c'est pour cela que, tout en remerciant à tous/toutes les souscripteurs/souscriptrices et organisations qui ont appuyé la Déclaration, nous voulons exprimer une mention spéciale de gratitude à tous ceux qui ont senti l'appel intérieur de porter à plus de gens l'urgence de ce témoignage international en défense de la dignité humaine des 17 femmes accusées dans le procès de Maia, de pratique d'avortement clandestin, c'est-à-dire, accusées de quelque chose à l'égard de laquelle, malgré son (indésirable) dimension sociale, la loi portugaise continue de prévoir d'une façon injuste et rétrograde - la possibilité de punition avec une peine de prison jusqu'à 3 ans.

Ilda Figueiredo